

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	99 (1954)
Heft:	3
Artikel:	Considérations sur les tirs de combat des compagnies de fusiliers et unités similaires de troupes légères
Autor:	Borel, Denis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-342569

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

Considérations sur les tirs de combat des compagnies de fusiliers et unités similaires de troupes légères

INTRODUCTION

Les « Instructions sur le tir de l'infanterie 1941 » contiennent en leur deuxième partie des indications fort judicieuses sur les tirs de combat. Leur mise en pratique a inspiré au colonel Nicolas les considérations intéressantes publiées en février 1953 dans la *Revue Militaire Suisse*.

Je voudrais apporter ma contribution à ce problème en le traitant avec l'optique de l'instructeur d'unité et à l'intention des officiers de troupe.

Le lecteur aura peut-être l'impression que mon étude se limite aux seuls procédés les plus rudimentaires. Je ne m'en cache pas. J'ai en effet joué les exercices les plus variés et, au cours de chaque école, essayé de nouvelles choses. Pourtant j'ai acquis la conviction que seuls les exercices les plus simples, les plus typiques doivent être exécutés. Ce sont ceux

que l'on peut préparer en peu de temps, ceux qui réussiront à coup sûr et dont la troupe tirera un regain de confiance.

Au C.R., les jours de tir accordés aux unités sont peu nombreux et les terrains souvent médiocres. Il n'est pas rare, en outre, que le brouillard ou une demande des habitants vienne encore réduire le temps d'utilisation prévu.

Il en résulte que le chef de compagnie n'est jamais sûr du lendemain. Il doit donc préparer des exercices très courts de manière que tous les hommes, ou toutes les subdivisions, et non pas seulement quelques privilégiés puissent les jouer en un seul jour. Il suffit que les exécutants aient l'occasion de tirer et de se déplacer deux ou trois fois pour qu'un exercice soit profitable.

Dans l'étude qui va suivre, je ferai état de beaucoup de questions humaines et matérielles qui paraîtront souvent bien terre à terre. Pourtant, à les négliger, beaucoup de chefs, doués de plus d'imagination que d'aptitudes à la réalisation, s'exposent à des échecs et même des accidents.

LA POSE DES CIBLES

La pratique des tirs de combat enseigne que, pris par le feu de l'action, les exécutants deviennent imprudents. En dépit des instructions leur prescrivant de ne tirer que sur des cibles vues de face et adossées à un pare-balles, ils ont tendance à saluer d'une rafale toute cible aperçue. Le remède ne consiste pas à engager de nombreux officiers ou sous-officiers de sécurité mais bien plutôt à poser les cibles de manière qu'elles ne soient visibles que depuis les endroits où l'on peut, sans danger, ouvrir le feu sur elles. Cela implique que le directeur d'un exercice doit s'astreindre à désigner personnellement l'emplacement de toutes les cibles.

Cela implique aussi qu'un officier ne doit pas monter un exercice semblable à celui auquel il a assisté ou participé sans se renseigner sur les considérations qui ont dicté la pose de chaque cible. J'ai déjà vu qu'un exercice pouvait devenir

dangereux par le seul fait qu'une cible avait été déplacée d'un mètre.

Il est recommandé de n'utiliser que les cibles tombantes des modèles F. et G. En effet, la cible E est si grande que le moindre vent la renverse ; elle est, d'autre part, mal équilibrée si bien qu'elle ne réagit pas aux touchés dans les jambes. La cible H, elle, est si petite que les hommes ne la voient pas plus qu'ils ne verrraient un adversaire camouflé, à la guerre. Quand ils l'aperçoivent, ils ont trop de peine à la toucher. Parfois la gerbe encadre le but, ce qui contraindrait un adversaire à se terrer, sans que la cible soit touchée.

Les cibles fixes en carton sont utiles pour figurer des buts lointains (on perdrait trop de temps à relever des cibles tombantes). Il faut alors les placer devant un rocher, une surface d'eau ou de sable, pour que l'on puisse juger de l'efficacité du feu depuis l'emplacement de l'arme.

Beaucoup de directeurs d'exercices ont des déboires parce qu'ils oublient de s'assurer que les cibarres savent manipuler le mécanisme de la cible tombante : quand les cibles ne tombent pas, le jeu de l'exercice est faussé et l'on s'expose à critiquer à tort l'aptitude au tir des exécutants.

La rosée, le froid nocturne font travailler le bois, si bien que les cibles posées le soir tombent presque toutes au cours de la nuit. Un contrôle permet d'éviter, qu'au matin, une troupe se voie privée d'objectifs.

Certains officiers commettent l'erreur d'utiliser d'emblée toutes les cibles dont ils disposent. Il est au contraire nécessaire d'en garder en réserve pour peu que l'exercice doive être exécuté par plusieurs hommes ou subdivisions successivement. Après chaque tir, il y a, en effet, des cibles détériorées. Si on ne peut les remplacer, on est souvent obligé de modifier le déroulement de l'exercice ou de déplacer d'autres cibles, ce qui fait perdre du temps.

L'EMPLACEMENT DES CIBLES ET LA VRAISEMBLANCE TACTIQUE

Si les règles de sécurité concernant le tir par-dessus la troupe et à travers les intervalles sont aussi valables pour le temps de guerre, toutes celles destinées à empêcher les dégâts et les ricochets sont alors abrogées. Or ce sont ces dernières qui rendent difficile le montage des tirs de combat.

On est souvent obligé de placer les cibles dans des cuvettes et sur des pentes. Il faut pourtant que les exécutants qui les voient puissent combattre librement et avec bon sens. Il n'y a dès lors qu'une solution : il faut imaginer des situations qui rendent plausible la présence de l'ennemi aux endroits exacts où on a dû poser les cibles pour empêcher des ricochets, des balles perdues ou des dégâts.

Si on estime que la place de tir attribuée ne permet pas de monter un exercice tactiquement vraisemblable, il faut résolument y renoncer sinon on fausserait le jugement tactique des exécutants alors que les tirs de combat doivent justement contribuer à le développer. La place peut cependant offrir des ressources pour un simple tir sur cibles de campagne, sans situation tactique, lequel pourra se révéler très profitable.

Les situations dans lesquelles un adversaire peut se trouver dans un « creux » sont nombreuses ; le choix de l'une d'entre elles ne devrait donc pas présenter de grosses difficultés pour les directeurs d'exercice.

NATURE DES EXERCICES

Pour qu'un tir de combat mette les exécutants dans des situations imprévues et les oblige à prendre des décisions rapides, il est nécessaire qu'ils ne voient pas les cibles avant l'exercice. Devant l'impossibilité de faire marcher les cibles, il faut bien que la troupe se porte à leur rencontre. Un tir de combat débutera en conséquence, après l'orientation, par une progression jusqu'à l'entrée dans le compartiment de terrain adjacent où les cibles seront successivement visibles.

Le thème commode sera donc celui d'une attaque, mais on peut aussi jouer la surprise ou la rencontre. Cette dernière doit cependant toujours s'effectuer dans des conditions telles que les exécutants aient la possibilité de réagir (l'ennemi ne les a pas vus ; il est en mouvement et non pas installé).

On peut même faire jouer le facteur surprise dans une certaine mesure au cours d'exercices défensifs. Il faut, à cet effet, ordonner à la troupe de s'installer, de s'enterrer en fonction de sa mission et ne placer les cibles que plus tard ; au cours de la nuit, par exemple.

On pose alors des groupes de cibles de couleur verte, jaune, blanche ou bien des cibles grises autour de drapeaux verts, jaunes, blancs.

On tire ensuite des fusées de la couleur correspondant à celle des groupes de cibles censées apparaître au moment donné. Chacun voit la fusée au même moment ; cela équivaut à l'autorisation d'ouvrir le feu et permet d'éliminer, dans une large mesure, les confusions quant aux cibles figurant l'ennemi momentanément visible.

TIRS INDIVIDUELS OU PAR ÉQUIPE

La progression est un genre d'exercice commode parce qu'elle permet de lancer les exécutants à la découverte des cibles placées dans les compartiments de terrain successifs. Il faut toutefois que cette progression soit vraisemblable : un isolé n'attaque pas ; sitôt qu'il rencontre un ennemi paré, il s'arrête. Figurons donc un ennemi en train de reculer ; le soldat aura alors le courage de le poursuivre.

L'expérience m'a enseigné que les chefs de section et de groupe obtenaient de bons résultats quand on leur suggérait de jouer un exercice dans lequel un « garde-frontières » isolé ou accompagné d'un camarade surprend et poursuit des contre-bandiers. Une telle situation n'implique, en effet, pas de cadre tactique difficile à imaginer et à saisir. Elle rend d'autre part plausible une progression hardie des douaniers et la « fuite »

des contrebandiers dans le fonds des ravins où les cibles ont dû être dressées pour éviter les ricochets.

Sont également commodes pour les exercices individuels, les situations dans lesquelles une sentinelle ou une patrouille poursuit des individus surpris alors qu'ils sabotaient un ouvrage miné ou cambriolaient un dépôt militaire.

Lors de la pose des cibles, celui qui prépare un exercice ne peut se libérer complètement d'idées préconçues quant aux réactions probables des tireurs. Il devra donc faire exécuter l'exercice par trois ou quatre hommes et modifier chaque fois l'emplacement de quelques cibles ou le commentaire sur l'activité de l'ennemi avant que l'exercice atteigne son rendement le meilleur. Il est nécessaire de procéder tranquillement à cette mise au point ; on peut aisément regagner le temps perdu par la suite.

Le meilleur des lieutenants ou des caporaux finit par se lasser d'exécuter le même exercice. Il est tenté de ne plus accompagner les tireurs au cours de leur progression. Il devient moins attentif et risque de recommencer l'exercice sans attendre le retour des cibarres ou sans avoir contrôlé les armes. Ce sont évidemment des fautes de service dont un chef ne devrait pas se rendre coupable ; toutefois, plutôt que de s'indigner trop tard, les capitaines font bien d'apparaître non seulement au début des tirs pour les mettre en train, mais vers la fin de ceux-ci pour ranimer l'ardeur des chefs subalternes ou les remplacer pendant un certain temps.

Il n'est pas rare qu'un soldat d'aptitude moyenne se comporte maladroitement au début d'un exercice parce qu'il a de la peine à se mettre dans la situation. Il faut se garder de l'interrompre, car on peut être sûr que peu à peu il sera pris au jeu et agira dès lors avec bon sens.

TIRS DE GROUPE

Pour qu'un groupe de combat soit utilisable, il faut qu'il soit bien organisé et que les hommes agissent intelligemment et avec discipline en fonction de leur rôle et de leur place dans

l'essaim ou la ligne de tirailleurs. Dans le combat, le caporal doit pouvoir donner un seul commandement (en position — feu — libre — bond — à couvert, etc.) valable pour tous les hommes du groupe. Les objectifs qu'un groupe doit combattre par le feu sont en général assez étendus et justifient l'engagement de toutes les armes. Les hommes opposés à un groupe de cibles doivent donc apprendre à tirer droit devant eux pour que la répartition des buts se fasse de façon naturelle. Le caporal fait tirer le fusil mitrailleur d'abord sur le milieu du but, puis là où la résistance se poursuit (cibles encore debout).

Pour former les tirailleurs d'aile à leur rôle de protection des flancs du groupe, il est judicieux de disposer des groupes de cibles dont certaines ne sont pas visibles depuis l'emplacement du caporal et ne peuvent être détruites que si les hommes placés aux ailes prennent la peine d'aller voir dans les angles morts.

Dans le cadre d'un thème d'attaque, on peut faire jouer successivement à un même groupe le rôle d'appui de feu, d'élément de choc ou de réserve.

On joue le groupe d'appui quand il est vraiment possible de poser les cibles sur un objectif plausible (petite crête par exemple). Le groupe exécute la prise de position, le feu d'appui et le début du mouvement pour rejoindre la section sur l'objectif.

Dans le rôle d'élément de choc, le groupe doit préparer et exécuter la progression en profitant d'un appui de feu. Il est souvent judicieux de représenter cet appui de feu par un fusil mitrailleur sur trépied, servi par un homme sûr, ayant déjà réglé son tir. Le directeur de l'exercice peut alors se consacrer au seul travail du groupe de choc et le faire appuyer au plus près. Sitôt arrivé sur l'objectif, le groupe d'assaut devra se trouver en présence d'un groupe de cibles invisibles jusqu'alors et représentant un adversaire montant au contre-assaut.

Dans le rôle de réserve ou d'appui de feu rejoignant le Gros, on peut engager le groupe pour parer à une menace sur un flanc (contre-attaque ou armes ennemis en cours d'installation par exemple).

Les groupes de cibles que l'on n'a pu placer ailleurs que dans des cuvettes, ravins ou carrières peuvent figurer des réserves ennemis, des batteries de lance-mines, des PC, justifiant le feu de surprise de groupes de chasse. Pour que ceux-ci les découvrent, il faut que le directeur de l'exercice décrive le va-et-vient d'estafettes, le bruit des moteurs ou du tir des lance-mines, par exemple.

LES TIRS DE SECTION ET DE COMPAGNIE

Lors d'un CR, on ne peut guère faire plus d'un tir pour chacune des sections et un tir de compagnie, après avoir exécuté des exercices individuels. L'exercice d'unité et celui préparé pour les sections doivent surtout permettre de jouer la coordination du feu et du mouvement à l'échelon unité ou section. Pour que ce but soit atteint, il vaut mieux renoncer aux cibles donnant lieu à des combats singuliers et qui réclament de nombreux organes de sécurité. Les groupes de cibles doivent être destinés à provoquer des décisions des chefs (le déclenchement de feux d'appui et la manœuvre) et non pas par des escarmouches.

Chefs et hommes doivent faire l'expérience des tirs par dessus la troupe ou à travers les intervalles. Pour ne pas mettre la troupe en danger, on est souvent obligé de placer les cibles assez haut, près du bord supérieur des pare-balles. Des erreurs de pointage, une mauvaise assise de l'arme pourraient occasionner des ricochets ou faire passer des trajectoires par dessus les crêtes. Il est alors indispensable de préparer les positions et de régler à l'avance le tir de certaines armes.

Plutôt que de retirer de leurs positions les armes ainsi réglées pour les y réinstaller avec une fausse ingénuité à l'occasion de l'exercice, on peut très bien les laisser en place et les considérer comme des éléments restés intacts d'un dispositif défensif rompu par l'ennemi et qu'il s'agit de rétablir par une contre-attaque.

La section ou la compagnie exécutantes peuvent alors se mettre en place à l'abri d'un rideau constitué par les survivants de la défense. Ces derniers marquent le feu pendant la mise en place pour créer l'ambiance du combat, signaler des objectifs ; ils fournissent ensuite le feu d'appui aux assaillants.

Major DENIS BOREL
